

RECRUTEMENT Du 06 au 20 avril 2024

ANIMATEUR.TRICE TECHNIQUE PAYSAGE / MAÇONNERIE DE CHANTIER DE BÉNÉVOLES PUBLIC ADULTE



La Villa Max & La SAHC

La Villa Max est construite en 1889, elle témoigne du développement urbain consécutif à l'arrivée du train dans la ville de Chelles. Son architecture éclectique est typique du style régionaliste de l'époque et son jardin paysager orné de fabriques en rocaille prend exemple sur les grands parcs parisiens tels que les Buttes Chaumont.

La SAHC (Société Archéologique et Historique de Chelles) accompagnée par le Groupement REMPART Île-de-France, organise des chantiers de bénévoles pour restaurer et ouvrir au public la Villa. La session d'avril 2023 aura pour objectif de restaurer le bassin et la fausse rivière du jardin.

Modalités du chantier

Du samedi 06 au samedi 20 avril 2024

L'accueil des bénévoles se fera le dimanche 07 avril.

Effectif de 8 bénévoles, public adulte (à partir de 17 ans).

Le groupe est logé dans la Villa Max (lits de camps).

La Villa se situe en centre ville de Chelles (77) à 15 min de Paris.

Missions

En équipe avec l'animateur.rice pédagogique, l'animateur.rice technique aura pour missions :

- Encadrement du groupe de bénévoles sur les temps de chantier et sur la vie collective
- Transmission des gestes et savoir-faire techniques aux bénévoles
- Favoriser l'intégration de chacun.e et les échanges entre les participant.es
- Application d'une démarche écologique dans tous les aspects du chantier
- Prise de photographies et rédaction d'un compte-rendu à l'issue du chantier

Profil

Compétences en aménagement paysager / maçonnerie

Intérêt pour le patrimoine, les techniques de restauration, l'animation et l'éducation populaire

Expérience en chantier de bénévoles ou expérience en animation

Formations à l'animation avec REMPART (stage péda et/ou stage MH) peut être un plus

Permis B peut être un plus

Plus de 18 ans

Rémunération

Rémunération sur facture (auto-entreprises)

ou

Rémunération brute forfaitaire correspondant à l'indice 260, Groupe B, de la Convention collective de l'animation. La base brute effective est de 1 818,50 € pour 151,40 heures par mois. Soit environ 800 € net pour 15 jours.

Forfait de prise en charge des frais de transport.



CONTACT :

Lucile MICHEL

coordinationgrif@rempart.com

06 80 33 57 27



Groupement

REMPART

Île-de-France